

FICHE DE POSTE RECRUTEMENT

D'UN/UNE ATER Attaché(e) Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Statut	ATER
Section CNU	13
Durée du recrutement	1 an
Début du contrat	01/09/2025
Localisation	Université Bordeaux Montaigne, PESSAC
Composante d'affectation	Département d'études slaves, UFR Langues et civilisations
Filière de formation concernée	Licence LLCER russe trilingue, Licence LEA Anglais-russe, Master LLCER Etudes slaves : monde Est-Européen Masters LAI, SGAT
Laboratoire de Recherche de rattachement	UR 24142 Plurielles : Langues, Littératures, Civilisations UR 2958 Centre d'Etudes des Mondes Modernes et Contemporains

Date limite d'envoi des dossiers

16 mai 2025

Envoi des dossiers par voie dématérialisée :

https://extranet.u-bordeaux-montaigne.fr/rita/fo/?num_cg=67&num_form=1

Conditions de recrutement :

Les attachés temporaires d'enseignement et de recherche (A.T.E.R.) sont régis par le décret n° 88-654 du 7 mai 1988 relatif au recrutement d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

Obligations de service :

L'ATER recruté(e) aura un contrat comprenant 192h de cours, il/elle participera aux diverses obligations qu'implique son activité d'enseignement : encadrement des étudiants, contrôle des connaissances et examens.

Enseignement et besoins pédagogiques :

Les enseignements sur l'histoire et la civilisation contemporaine de la Russie et des pays voisins, et de la langue russe au niveau de la licence et du master

Activité de recherche :

Les recherches en lien avec histoire politique, sociale et culturelle des pays slaves, en particulier de la Russie et des pays de l'Europe orientale (Ukraine et Bélarus)

FICHE DE POSTE RECRUTEMENT
D'UN/UNE ATER Attaché(e) Temporaire d'Enseignement et de Recherche